

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XVII

Québec, 4 février 1905

No 25

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

Calendrier, 385. — Les Quarante-Heures de la semaine, 385. — Apostolat de la prière, 386. — *Addendum*, 386. — Cérémonie religieuse, 386. — Le fondateur de l'Institut des Soeurs de l'Assomption, 387. — Revue générale, 390. — Mort du Cardinal Langénieux, 393. — Remerciements, 394. — Résumé des Vœux adoptés au 2<sup>e</sup> Congrès de l'Évangile tenu à Paris du 23 au 27 novembre 1904, 394. — Enlevez-moi ça ! . . ., 396. — Sa Sainteté Pie X, 397. — Bibliographie, 398.

## Calendrier

5	DIM.	r. b	V apr. l'Épip. Ste Agathe, vierge et martyre. <b>Sol de la Purification.</b> Bénéd. des cierges. Messe de la Purification ( <i>b</i> ) <i>Kyr. 2 cl.</i> Cierges allumés à l'Évang. et depuis la consécration jusqu'à la communion inclusiv. II Vêp., de la Purif., mém. du suiv., de Ste Agathe, (II Vêp.) <i>Stans</i> , du dim. et de Ste Dorothee, vge.
6	Lundi	b	S. Tite évêque et confesseur. [ <i>Ave Regina.</i> ]
7	Mardi	b	S. Romain, abbé.
8	Mercredi	b	S. Jean de Matha, confesseur.
9	Jendredi	b	S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur.
10	Vendredi	b	Ste Scholastique, vierge.
11	Samedi	b	Les SS. VII Fondateurs, confesseurs.

## Les Quarante-Heures de la semaine

6 février, Saint-Joachim. — 8, Sainte-Hélène. — 9, Cap-Santé. — 11, Couvent de Saint-Michel.

### Apostolat de la Prière

#### PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour le succès de l'enseignement du catéchisme.

*Résolution apostolique.* Contribuer de son mieux aux œuvres de catéchisme.

#### Addendum

Par une distraction très étrange, nous avons omis de donner le nom d'une respectable dame dont nous annonçons le décès, dans notre dernière chronique diocésaine (p. 374). La plupart de nos lecteurs auront compris qu'il s'agissait de feu M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> F. Soucy.

### Cérémonie religieuse

— Le 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, a eu lieu une cérémonie de vêtue et de profession au couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, Québec

Ont pris le saint habit :

Mlles Antoinette Paradis, de Saint-Henri de Lévis, en religion M. Marie N.-D. de la Providence ; Célestine Gosselin, de Saint-François de Montmagny, en religion M. Marie du Bx Jean-Gabriel Perboire ; Marie Bélanger, de Saint-Jean Chrysostome, en religion Sœur Marie de Sainte-Tarsitia.

Ont été admises aux premiers vœux :

M. Marie-Adélaïde, M. Marie-Adèle de Jésus, Sœur Marie-de la Croix.

Le R. P. Ange, Gardien du couvent des Frères-Mineurs de Québec, a présidé la cérémonie et fait le sermon de circonstance.

### Le fondateur de l'Institut des Sœurs de l'Assomption

— o —

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'article relatif à la fondation de l'Institut des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, et qui a paru, le 14 du courant, dans la *Semaine religieuse de Québec* dont vous avez la direction. Je ne veux pas parler des insinuations qu'il renferme, et que j'appellerais malveillantes si elles étaient tombées d'une plume autre que celle de votre distingué correspondant, qui est connu de tous pour ses sentiments respectueux à l'égard du clergé. Je n'ai pas davantage l'intention de chercher, et encore moins d'établir, quelle part d'action Mgr Marquis a eue dans la fondation de l'Institut en question. Quand le temps d'écrire l'histoire de cette fondation sera venu, on saura, par d'amples et authentiques documents, quel a été le rôle du curé de Saint-Grégoire et celui de son vicaire dans cette grande et importante entreprise. Je veux simplement vous dire, mon cher monsieur, que M. J. Harper ne partageait pas les idées de M. Prince à l'endroit du fondateur, quand il écrivait la lettre suivante :

« Saint-Grégoire, 18 juillet 1868.

Mon cher voisin,

« J'ai la douleur de vous apprendre que la mort vient d'enlever à la communauté une de ses plus jeunes Sœurs professes, « Sainte-Catherine (née Bourgeois, âgée de vingt ans). Les « funérailles auront lieu modestement, suivant les règles de la « congrégation, lundi à 7 hrs. *En votre qualité de fondateur « de la communauté*, on vous verra avec reconnaissance prendre « part à cette cérémonie funèbre. Vous serez attendu la veille.

Tout à vous,

JEAN HARPER, ptre.

Rév. M. C. Marquis, P. C.

Saint-Célestin.

Je veux vous dire encore, mon cher monsieur, que Mgr Thomas Cook, le premier évêque des Trois-Rivières, ne pensait pas comme votre distingué correspondant, quand, dans son mandement du 17 d'août 1856 pour établir canoniquement

la congrégation des sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Sa Grandeur déclare solennellement : « Qu'après mûr examen, « Elle s'est convaincue que les dites Sœurs de l'Assomption « avaient été formées à la connaissance et à la pratique des « devoirs de la vie religieuse *par les soins de Messire Callixte « Marquis*, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre-Célestin. »

Ajouterai-je enfin, mon cher monsieur, que les Sœurs de l'Assomption elles-mêmes, tout en professant pour M. Harper le plus profond respect et la plus vive reconnaissance pour les services éminents qu'il leur a rendus par ses conseils, par ses générosités, et de toute manière, n'en donnent pas moins à Mgr Marquis, dans maintes et maintes de leurs lettres, le nom de *vénéré fondateur*. Notamment, dans une supplique qu'elles adressèrent au Pape Léon XIII pour obtenir de Sa Sainteté des faveurs spirituelles pour leur communauté, elles déclarent solennellement par leur grand conseil, présidé par la vénérable Mère Saint-Joseph alors supérieure générale et une des quatre fondatrices, qu'« elles sont une congrégation récente *fondée en 1853 par M. l'abbé C. Marquis.* »

Evidemment M. le directeur, M. Prince ignorait tous ces faits quand il a écrit : ce n'est pas M. Marquis qui a fondé la communauté des Sœurs de l'Assomption. C'est M. Harper.

Je suis un des premiers à reconnaître les mérites transcendants du toujours regretté M. Harper. C'est un bonheur pour moi de proclamer bien haut, avec M. Prince, qu'il fut un des prêtres les plus distingués du diocèse des Trois-Rivières, qu'il possédait une grande expérience, qu'il était doué d'une intelligence au-dessus de l'ordinaire, qu'il était enfin animé d'un zèle ardent pour tout ce qui touche aux intérêts de la religion et de l'éducation. Mais, j'en appelle ici à la logique du savant correspondant, accoutumé comme avocat à tirer la conséquence des faits : faut-il conclure de là que M. Harper a été tout seul le fondateur de l'institut qui nous occupe ?

M. Prince sait comme moi qu'un vicaire est un prêtre placé dans une paroisse par son évêque pour faire ce que son curé ne peut pas ou ne veut pas faire par lui-même. Or, il n'est pas invraisemblable de croire que M. Harper, qui était curé d'une paroisse de plus de 2000 communians, qui avait à faire face dans le temps à des difficultés scolaires qui agitaient fortement

les esprits, n'a pas voulu se charger d'une fondation qui n'était pas sans avoir ses incertitudes. Loin de là, tout peut nous porter à croire que, sauf à lui donner des conseils au besoin, il a laissé, pour la réaliser, champ libre à son vicaire dont il avait pu, pendant sept années, apprécier la capacité, les vertus, le zèle et une énergie d'acier qu'il a conservée jusqu'à sa mort.

Le Très Révérend M. Proulx, vicaire général et administrateur du diocèse de Nicolet, devait en savoir quelque chose, pour avoir puisé ses renseignements à bonne source, quand il dit du haut de la chaire de vérité, le jour des funérailles de Mgr Marquis : que le vénérable vieillard, qui avait été pendant sa vie un saint prêtre et un grand citoyen, avait été en même temps le principal instrument de la fondation de l'Institut des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

Que M. Prince veuille bien se donner la peine de venir puiser à la même source qui ne saurait tarir, protégée qu'elle est par les murs séculaires du séminaire de Nicolet, et il restera convaincu que la vérité de l'œuvre en question n'a pas été altérée comme il le prétend. Il restera convaincu, comme le sont ceux qui ont été témoins de ses labeurs, que Mgr Marquis a été pour une très large part dans sa fondation, qui sans lui n'aurait jamais été faite, et qu'il en a activé les progrès par ses soins, par son temps et son argent. Il restera convaincu enfin qu'il a fait tout cela du consentement du vénérable M. Harper, qui sera toujours pour sa communauté, pour sa famille et pour ses anciens paroissiens, l'homme de bien par excellence, le prêtre d'une charité sans bornes pour tout le monde, un ministre du Seigneur d'un dévouement inaltérable, un homme enfin dont la mémoire, comme celle de tous les grands bienfaiteurs de l'humanité, survivra à tous les siècles.

MGR PH.-H. SUZOR.

Nicolet, 23 janvier 1905.

---

Le véritable moyen de nous rendre, *heureux*, c'est d'*aimer* notre devoir et d'y chercher notre plaisir.

---

La misère *regarde* à la porte du travailleur, mais *n'entre pas*.

---

**Revue générale**

---

N. S. P. le Pape a bien voulu désigner le Curé d'Ars, béatifié le 8 janvier, comme patron des curés de tout l'univers. Nous tâcherons de reproduire prochainement le touchant récit, publié dans la *Semaine religieuse de Paris*, d'une audience où le Saint-Père annonça lui-même cette nouvelle aux délégués des curés du diocèse de Paris.

---

Le correspondant romain de la *Vérité française*, de Paris, a fait, de la lettre adressée aux évêques de France par l'épiscopat canadien, la belle appréciation que voici :

La « Vérité » a publié la belle lettre que tout l'épiscopat canadien a tenu à adresser, dans la personne du cardinal Richard, à l'épiscopat de France. Il y a quelques jours, Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke au Canada, se trouvait en audience chez le Souverain Pontife et lui parlait de cette protestation de l'épiscopat de tout un peuple, relevant en quelques mots l'importance de ce document : « Je l'ai lu entièrement, dit le Pape, et en suis très heureux ; dites à vos collègues qu'ils ont fait là une action opportune et très louable et que je les en remercie de tout cœur. » L'épiscopat canadien doit se trouver fier de cette souveraine approbation. Elle ne pouvait du reste manquer à un acte aussi honorable pour les évêques qui le faisaient que consolant pour ceux qui le recevaient. C'est de cette manière que l'on comprend la communion des saints dans l'Eglise militante : un membre ne peut souffrir sans que tout le corps en soit atteint et ne manifeste à sa manière, suivant ses moyens et ses forces, la douleur et la peine qu'il ressent.

---

Qui aurait pensé qu'à Washington un hôpital catholique soit exempté de la « taxe de l'eau » ? Même, dans cette ville protestante, toutes les institutions de charité sont exemptées de cette taxe depuis un grand nombre d'années. Or, récemment, les Petites-Sœurs des Pauvres, qui prennent soin de plus de 200 vieillards, ont reçu avis d'avoir à payer \$150 pour un compteur qu'elles devraient installer dans leur hospice, et \$119 pour taxe de l'eau jusqu'au mois de juillet dernier. Après une émotion bien naturelle chez les intéressées, on étudie les textes de la loi, et l'on trouve qu'en effet, par une interprétation serrée, l'hospice en question pouvait être astreint à cette taxe.

Que croyez-vous qu'il se passa ensuite, dans cette administration municipale protestante ?

Il arriva que les autorités en charge firent aussitôt présenter à la Chambre un projet de loi rédigé si clairement qu'on ne pourra plus tenter de faire payer par l'hospice des Petites-Sœurs des Pauvres une taxe que les autres institutions charitables, à Washington, ne sont pas obligées de payer.

On nous vante souvent le système des écoles publiques des Etats-Unis, comme tellement supérieures aux écoles paroissiales catholiques. Il est si bien entendu, dans certaines sociétés, que tout ce qui est catholique est de petite valeur !

En tout cas, on doit bien penser a priori que s'il y a, aux Etats-Unis, des écoles publiques vraiment supérieures, elles doivent se trouver à New-York, une ville si riche et si bien organisée.

Nous avons pourtant, il y a quelque temps, raconté qu'un protestant avait visité des écoles paroissiales new-yorkaises, et qu'il avait été bien surpris du haut degré d'efficacité qu'il y avait constaté.

Aujourd'hui, c'est un M. Clancy, avocat et inspecteur d'écoles, qui explique, dans le *Sun*, de New-York, pourquoi les hommes d'affaires de la grande ville sont si mécontents des employés qui leur viennent des écoles publiques, et pourquoi l'enseignement de ces écoles est si défectueux. La raison de cette inefficacité, dit-il, c'est le système que l'on applique dans les écoles publiques de New-York, et suivant lequel on fait perdre aux élèves un temps précieux, en les occupant à des choses inutiles.

Par contre, ajoute-t-il, vive les écoles paroissiales catholiques, où l'on obtient de meilleurs résultats, parce qu'on a su emprunter ce qu'il y a de bon dans les écoles publiques et en éliminer ce qui est défectueux. Dans les écoles paroissiales, on ne perd pas quinze ou vingt minutes par jour pour apprendre aux enfants que l'hirondelle a deux pattes et vole au moyen de deux ailes ; qu'un lion a quatre pattes et peut rugir, tandis que le chat est incapable de rugir ; on ne leur enseigne pas à faire des jouets en papier ou à mêler des couleurs pour la peinture, etc. Au lieu de ces matières et de cent autres aussi peu indispensables, on s'applique à enseigner la lecture,

l'écriture et l'arithmétique, parce qu'on tient à profiter de la période la plus importante de l'assistance à l'école, qui est de sept à douze ans, pour faire étudier les branches les plus nécessaires.

Voilà toujours bien des écoles catholiques qui sont reconnues comme *pratiques* !

Voilà aussi des exemples qui font voir que les écoles publiques des Etats-Unis ne réalisent pas l'idéal que s'en forment certains de nos réformateurs canadiens.

La *Review*, de St. Louis, Mo., est devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier : *The Catholic Fortnightly Review*. Elle se publie donc maintenant deux fois par mois, au lieu d'être hebdomadaire. Nous aimerions sans doute mieux continuer à la recevoir tous les huit jours. Mais nous comprenons à merveille que ce changement accomode davantage M. A. Preuss, qui, d'une santé assez faible, doit aussi diriger un journal quotidien. Du reste, les abonnés auront des livraisons doubles de ce qu'elles étaient, et n'y perdront donc rien.

Nous recommandons cette excellente revue à ceux qui désireraient suivre de près le mouvement social et religieux des Etats-Unis. (\$2 par année ; 13 North Third Street, St. Louis, Mo., U. S.)

#### Hommage rendu aux religieuses

Récemment, un touchant incident s'est produit à la gare d'Aix-les-Bains (Savoie), au moment du départ de Sa Majesté le roi de Suède. Letsos s'apprêtait à monter dans son wagon-salon, lorsque, voyant sur le quai de la gare deux humbles Sœurs de Saint-Joseph, congrégation qui a plusieurs maisons religieuses en Norwège, il s'avança vers elles, et, chapeau bas, il leur dit : « *Mes Sœurs, je suis le roi de Suède et Norwège, je connais tout le bien que vos Sœurs font dans mon pays, et je tiens à vous en exprimer ma profonde reconnaissance !* »

Les gouvernements étrangers se félicitent des services rendus par les religieux et les religieuses. Pourquoi, en France, ne songe-t-on qu'à les expulser et à les chasser ?

### Mort du Cardinal Langénieux

— o —

La nouvelle de la mort de l'illustre cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a produit à Rome une vive impression. Sa Sainteté a été affectée, car elle connaissait et aimait le bon et cher cardinal depuis des années.

Ce n'est plus un secret pour personne que c'est le cardinal Langénieux qui, au Conclave, a suscité et soutenu la candidature du Patriarche de Venise, Joseph Sarto. Cette initiative du cardinal archevêque de Reims explique la parole du Souverain Pontife, en apprenant il y a sept semaines que le cardinal était malade à Rome : « Dites-lui bien que je suis désolé de ne pouvoir aller le voir et le consoler sur son lit de douleur... Mais c'est sa faute si je suis captif ici ! » Vu le grand âge de Monseigneur Langénieux, cette dernière maladie ne pouvait entretenir d'illusions. La triste nouvelle a surpris néanmoins. Pie X a célébré le Saint-Sacrifice pour le repos de l'âme du cher défunt, dont la disparition à l'heure présente est une perte pour l'Eglise et surtout pour l'Eglise de France aux prises avec les sectaires et les francs-mouchards.

Le cardinal Langénieux a succombé le 1er janvier, dans son palais archiépiscopal, à la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps et qui avait pris un caractère aigu au cours d'un voyage récent à Rome.

Né le 15 octobre 1824, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), Mgr Benoît-Marie Langénieux fut nommé évêque de Tarbes en 1873, et, deux ans plus tard, appelé à succéder à Mgr Landriot sur le siège archiépiscopal de Reims. Il reçut le chapeau de cardinal en 1886.

Le cardinal Langénieux fut un des chefs incontestés du clergé français. Il entra en lutte fréquemment avec le gouvernement sectaire de la France ; il prit, en dernier lieu, l'initiative de la « Déclaration » par laquelle les cardinaux français ont protesté contre les lois visant les congrégations. Il relevait avec force les attaques du ministre des Cultes à la tribune ; on se rappelle son énergique adresse du 20 juillet 1902 à M. Loubet, à l'occasion de la persécution contre les religieuses.

On se souvient aussi de la lettre récente, signée par le cardinal Richard et par lui, dans laquelle il montrait à M. Loubet les conséquences de la guerre religieuse et lui disait : « Oui, nos cœurs saignent à ce spectacle et nous nous demandons avec anxiété si vous vous souviendrez enfin, monsieur le Président, que vous devez égale protection à tous les Français et si, gardien de nos libertés et de nos droits, comme vous l'êtes de la dignité du pays, vous tenterez un effort pour arrêter cette nouvelle barbarie — car c'en est une — qui menace de tout asservir. »

Depuis longtemps, Mgr l'Archevêque de Québec entretenait de belles relations d'amitié avec le défunt cardinal.

---

### Remerciements

---

De M. l'abbé Galerneau, pensionnaire à l'Hospice Saint Antoine :

Remerciements au Divin Enfant Jésus, à la Très Sainte Vierge Marie, à saint Gérard Majella, pour une grande fave obtenue.

---

### Résumé des Vœux adoptés au 2e Congrès de l'Évangile

TENU A PARIS, du 23 au 27 novembre 1904. (1)

---

1. Que les catholiques fassent tous les jours une lecture pieuse dans l'Évangile, autant que possible en famille.
2. Qu'on étudie l'Évangile, dans les familles, les écoles, les catéchismes et les œuvres.
3. Qu'on fasse ressortir la mission de l'Église dans la propagande de l'Évangile ; que les hommes reprennent l'habitude

---

(1) Bien que plusieurs de ces Vœux ne soient guère applicables à notre pays, nous croyons utile de faire connaître à notre public l'ensemble de ces conclusions d'un Congrès très intéressant. R.É.D.

d'assister à la messe avec un livre, et qu'il s'en servent consciencieusement.

4. Qu'on multiplie les congrès généraux et locaux de la Ligue de l'Évangile.

5. Qu'on montre la solution des questions sociales par l'Évangile.

6. Qu'on multiplie les éditions du Livre divin.

7. Qu'on ait des cahiers scolaires, des bons points et même des cartes postales ornées de quelques scènes évangéliques.

8. Qu'on donne l'Évangile comme souvenir au mariage et à la première Communion.

Qu'un passage de l'Évangile à la suite soit lu, d'une lecture vivante, à toutes les messes, dans les paroisses et dans les communautés.

9. Que les femmes françaises propagent la Ligue de l'Évangile pour empêcher la déchristianisation de la France.

10. Qu'on remplace dans l'éducation des enfants les contes de fées par des récits évangéliques bien dramatisés.

11. Que les lectures évangéliques soient rendues plus saisissantes par des projections lumineuses toutes les fois qu'on le pourra.

12. Que parmi les récompenses, étrennes et prix des écoliers, l'Évangile ait une place d'honneur, mais qu'on préfère les éditions qui ont des notes nombreuses et pratiques.

13. Que les prédicateurs s'inspirent de l'esprit et de la lettre du Livre divin dans leurs prédications; que les séminaristes soient dirigés dans le même sens; que dans leurs travaux ils étudient surtout les Livres saints au point de vue de la doctrine et pour leur formation personnelle.

14. Qu'il soit distribué le dimanche au commencement des messes des feuilles contenant l'Épître et l'Évangile du jour, avec un mot d'explication. Que les publications catholiques s'inspirent de l'Évangile et en reproduisent quelques passages selon l'opportunité. — Que les petites lectures des conférences Saint-Vincent de Paul renferment toujours quelques versets de l'Évangile.

15. Qu'il soit organisé dans chaque paroisse des réunions d'hommes, de femmes et de jeunes gens où l'on puisse étudier l'Évangile en commun.

16. Qu'on fasse étudier aux ouvriers les relations artistiques de nos monuments, cathédrales ou autres, avec l'Évangile.

17. Que les catholiques, tout en étant sans pitié pour les erreurs, aient un cœur de mère pour ceux qui les commettent ; qu'ils essaient de les gagner à Notre-Seigneur par leur douceur évangélique.

18. Que les œuvres catholiques s'appliquent à fraterniser entre elles pour le bien commun.

19. Que la Ligue de l'Évangile s'adjoigne des correspondants zélés sur les divers points de la France.

---

### Enlevez-moi ça !...

---

*Ceci n'est pas un conte, mais une histoire arrivée tout récemment à Paris, et qui montre avec quel acharnement la secte poursuit la croix. Raison de plus pour les femmes chrétiennes d'arborer le crucifix de protestation sur leur poitrine.*

Le 10 novembre dernier, comme j'entrais chez une femme pauvre d'un quartier ouvrier de Paris :

« Enfin, c'est vous, Monsieur, me dit-elle, que je suis heureuse de vous revoir ! Sans vous qu'aurais-je fait ! Depuis quelques jours, je suis malade et couchée comme vous le voyez et... »

— Mais, lui dis-je, j'ai pourtant écrit à l'assistance publique de votre quartier. Et l'on n'est pas...

— Hélas ! oui, Monsieur, c'est bien vrai ; un Monsieur est venu hier ici et savez-vous ce qu'il m'a dit ? Vous ne le devinez jamais.

En entrant dans ma chambre, il a promené ses yeux un peu partout, puis, avec un regard sévère, il m'a dit grossièrement : « Enlevez-moi ça !... » et son doigt montrait quelque chose au-dessus de mon lit. Je me retourne : Monsieur, c'était mon Crucifix ! Je suis restée toute bête et lui ai dit : « Mais pourquoi ? Qu'est-ce qu'il vous a fait de mal ? — Sinon, m'a-t-il dit d'une voix à faire peur, vous n'aurez rien de l'assistance publique ! »

— Et vous avez décroché votre Croix ?

— Moi ?... Furieuse, je me suis levée ; j'ai ouvert ma porte et je lui ai répondu :

« Monsieur, si vous êtes venu chez une malheureuse pour lui enlever son seul soutien et toute son espérance, je n'ai pas besoin de vous. Mon petit mourra et moi aussi, mais je n'en lèverai jamais, de ce mur, mon Crucifix ! »

— Bravo !

— Il n'a pas dit un mot, et il est parti. Et moi, Monsieur, j'étais sûre que le bon Dieu ne m'abandonnerait pas. »

EDUARDO DE A. MACEDO.

---

### S. Sainteté Pie X

---

#### LA CHARITÉ DU CARDINAL SARTO

Elle était proverbiale.

Il donnait sans réserve, sans mesure, au point que ses familiers durent le surveiller doucement, et son secrétaire fut contraint de le mettre au régime, absolument comme un enfant prodigue. Chaque premier jour du mois, il remettait au patriarche la somme destinée aux œuvres de charité ; Son Eminence la trouvait toujours trop restreinte ; le secrétaire faisait appel aux raisons d'économie, comment lui donner tort ? Mais au troisième jour, il ne restait plus un centime du petit capital. . .

Mgr Sarto venait spécialement en aide, par des secours quotidiens, aux familles déchues ou tombées dans la gêne ; des centaines de pauvres recevaient de lui des subsides mensuels ; aussi combien de malheureux ont pleuré, en perdant un tel bienfaiteur !

Partout où il y avait des larmes à essuyer, une douleur à consoler, le cardinal était là ; et toujours sa présence était vraiment une bénédiction, tant pour l'humble maisonnette du pauvre que pour le somptueux palais du riche.

## Bibliographie

— o —

— LA VIE SPIRITUELLE, 137 conférences dédiées aux prêtres, aux religieuses et aux personnes pieuses, par le chanoine Toublan, chanoine titulaire, vicaire général de Châlons. Deux volumes in-18, 5.00. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>ème</sup>).

Dans ce nouvel ouvrage, les remarquables qualités de l'auteur non seulement se maintiennent, mais encore grandissent. Partout M. Toublan montre une science, une piété, une discrétion, un esprit pratique qui ne s'acquièrent à cet éminent degré que par des études assidues et une expérience consommée de la direction des âmes. La « Vie spirituelle », embrassant un cadre très vaste et très général, contient un traité complet de l'ascétisme chrétien. La seule indication des parties le fait comprendre : I. Purification de l'âme ; II. Progrès dans la vertu ; III. Vertus théologiques ; IV. Vertus morales ; V. Moyens de sanctification. Les sujets multiples qui se rapportent à ces différentes matières sont traités avec clarté et piété dans 137 Conférences. Les canevas de ce livre sont autant de trésors destinés à se multiplier par le travail des pasteurs. On y trouve un ensemble varié, riche, pratique, attrayant, émaillé de citations nombreuses qui sont tirées de la Bible et de l'histoire. La grande clarté répandue dans l'exposition et la division des sujets est comme le reflet de la rectitude et de la limpidité de l'âme de l'auteur.

Faire connaître un pareil ouvrage, c'est rendre un service signalé et aux fidèles eux-mêmes et aux prêtres chargés dans le ministère paroissial ou ailleurs de diriger, d'instruire et de sanctifier les âmes qui leur sont confiées ; et cette œuvre, qui forme le digne couronnement des diverses publications qui ont honoré la vie de l'auteur, servira à promouvoir dans les âmes, non seulement la vertu, mais encore la vraie et solide piété.

— Au temps de la PUCELLE. *Récits et tableaux*. Le Pêril national, par Marius Sepet. (Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris-VI.) Un vol. in-12 de VII-408 p. Prix : 3 fr. 50.

La gloire de Jeanne d'Arc grandit chaque jour. Mais pour comprendre cette grande figure, il importe singulièrement de connaître le milieu où elle parut, la détresse nationale à laquelle elle apporta, de la part de Dieu, la délivrance et la guérison. C'est la peinture vivante de ce milieu, de cette détresse, qui fait le sujet spécial du nouvel ouvrage qu'offre au public l'un des historiens les plus connus, les plus estimés de Jeanne, M. Marius Sepet. Il a voulu ressusciter sous nos yeux la France de Charles VII et des premières années de Charles VII ; il lui a rendu, pour ainsi dire, jusqu'à la parole à l'aide

de nombreuses citations des textes contemporains. Ces citations ont été d'ailleurs choisies et appropriées de telle sorte que, selon le témoignage si compétent de l'*Ami du Clergé*, les inconvénients que l'on aurait pu redouter de certains passages des auteurs ou des documents de cette époque ont été écartés par la « grande délicatesse » de l'auteur, qui en a conservé seulement tout le « piquant » et toute la « couleur locale ».

On aura une juste idée de l'intérêt de cet ouvrage par la reproduction des titres suivants de ses dix chapitres : I. L'enfance de Charles VII. — Armagnacs et Bourguignons. II. Les trois Frances. III. Jean sans Peur et le dauphin. — Le meurtre de Montereau. IV. Exhérédation dynastique et déchéance nationale. V. Conquêtes et funérailles. VI. L'enfant d'Angleterre et le roi de Bourges. — Coups d'Etat, coups de main et intrigues de cour. VII. Paris sous la domination anglaise. VIII. Mœurs, coutumes et costumes. — Episodes et anecdotes. IX. Le théâtre. — Les Confrères de la Passion. — Représentations diverses. X. La France en détresse. — Le péril et le remède.

— Un homme était riche à millions, jeune, beau, distingué, instruit ; il était docteur en droit, il parlait bien, écrivait bien, savait les langues. Il plaisait. Il était aimé parce qu'il était aimable. Il avait tout ce qu'il faut pour parvenir au faite des honneurs et de la gloire. Et il a tout abandonné pour se vouer à l'état religieux, pour se faire mendiant pour le pauvre, afin de donner au pauvre du pain, un foyer, un abri, C'est de cet homme, *l'abbé Ernest Lelièvre*, dont Mgr Baunard vient d'écrire l'attachante biographie, que les nombreux lecteurs de l'historien de Sonis, du cardinal Lavigerie, etc., voudront lire. *Paris, librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue*, un vol. in-8, écu, 4 fr ; franco, 4 fr. 50.

— La direction des âmes exige du jugement, du sens et du tact. C'est une science d'observation, car chacun doit être traité suivant sa nature propre, et avec des procédés divers et des exigences différemment dosées. Un directeur de conscience doit trouver le remède nécessaire et deviner la manière de l'appliquer. — Mgr d'Hulst qui était passé maître en cette science des âmes, œuvre par excellence, a laissé des lettres précieuses sur ce sujet, que M. Alfred Baudrillart, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de publier, sous le titre de *Lettres de direction*, à la librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, à Paris. (Un vol. in-8, 5 fr.)

— La Grande Française JEANNE D'ARC, par *H. Dunand*,

auteur des *Etudes critiques sur Jeanne d'Arc, couronnées par l'Académie française* (1904). Deux éditions: 1° In-18, papier ordinaire, orné de quatre gravures hors texte, (288 p. p.), prix, 0. 60 fr., franco, 0. 75 *le même ouvrage*, sur beau papier, prix 1. 00; franco, 1. 20. P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>me</sup>).

Le présent récit est le résumé substantiel de l'histoire complète de l'héroïne ou trois gros volumes in-octavo, à laquelle l'Académie Française, à l'unanimité, vient de décerner un de ses prix les plus enviés: « prix réservé, de par l'intention du fondateur, aux ouvrages de littérature ou d'histoire qui paraîtraient les plus propres à honorer la France. (*Prix Marcellin Guérin: programme officiel du concours*). »

Au temps de la Pucelle, il y avait, parmi les sujets du Dauphin, ceux que les chroniqueurs appellent les « faux Français » et les « loyaux Français »: les premiers prêts à vendre le pays à l'étranger, les seconds prêts à le défendre au prix de leur sang. En écrivant cette Histoire, l'auteur a voulu faire acte de « bon et loyal Français ».

Jusqu'à la publication du texte des deux Procès de Jeanne d'Arc par Jules Quicherat, au nom de la *Société de l'Histoire de France*, on opposait à l'histoire authentique de la Pucelle une histoire faussée en plusieurs points essentiels, une légende mensongère. Cette légende, d'inspiration anglaise, avait pour auteur le bourreau même de Jeanne d'Arc, Pierre Cauchon, et pour but d'égarer l'opinion sur l'écrasante responsabilité de l'Angleterre dans le drame du procès de Rouen.

Aujourd'hui cette légende a vécu. Il ne reste que la plus belle, la plus étonnante, la plus certaine des histoires, éprouvée par la critique la plus rigoureuse, fondée sur des documents de premier ordre, attestée dans les plus menus détails par cent vingt-cinq témoins contemporains de l'héroïne qui, amis et ennemis, ont déposé sous la foi du serment ce qu'ils avaient vu et entendu.

Aussi des hommes de talent, l'honneur du pays et de l'Université, ont-ils raconté cette histoire unique avec admiration et amour. A la suite de ces maîtres, l'auteur du présent ouvrage, M. Dunand, s'aidant des travaux les plus récents, a su éclairer certains points restés dans l'ombre et peindre la physionomie de l'héroïne sous un jour aussi exact et lumineux que possible.